

Conducteurs,
passagers,
roulez en toute
tranquillité !

Le contrat L'Auto Generali vous apporte une solution complète

Des garanties, des services et des prestations d'assistance pour répondre au mieux à vos attentes et à votre budget.

Une des meilleures garanties du conducteur, incluse dans toutes les formules

Si vous êtes victime de dommages corporels suite à un accident, responsable ou non, vous êtes indemnisé de vos préjudices corporels jusqu'à 300 000 € (plafond de garantie extensible jusqu'à 1 million d'euros selon l'option souscrite).

Avec l'Auto Generali, votre budget est protégé

Des exemples concrets

- **Pas d'avance de frais** si à la suite d'un sinistre garanti vous faites réparer votre véhicule chez l'un des 1 500 réparateurs et garages agréés de notre réseau partout en France. Vous ne payez que la franchise.
- Votre véhicule est volé ou a disparu ? Avec l'option Indemnisation en valeur d'achat, **vous êtes remboursé à hauteur de sa valeur d'achat**, sur présentation de la facture acquittée auprès d'un professionnel de l'automobile (jusqu'aux 36 premiers mois de votre véhicule).
- En cas de catastrophe naturelle et si vous avez souscrit une garantie dommage liée à l'événement, vous êtes indemnisé sans attendre la parution au journal officiel de l'arrêté interministériel constatant l'état de catastrophe naturelle.

Directement sur votre mobile !

Avec l'application mobile Mon Generali

- Consultation des détails de votre contrat.
- Téléchargement de votre attestation d'assurance.
- Visualisation des coordonnées de votre intermédiaire d'assurance habituel.
- Déclaration d'un sinistre.



À vos côtés en cas de coups durs

Panne, accident, vol... vous avez besoin d'aide ?

Avec L'Auto Generali :

- vous êtes assisté même en cas de panne d'essence en bas de chez vous (si vous avez souscrit la garantie Assistance) ;
- vous bénéficiez d'un réseau de 1 500 réparateurs et garages agréés avec un accueil privilégié en cas de sinistre garanti ;
- vous disposez d'un véhicule de remplacement si le vôtre est immobilisé (en option).

Un litige lié à la vente, la réparation ou l'utilisation de votre véhicule assuré ?

La Protection juridique auto permet de trouver une solution amiable à 80 % des litiges en vous évitant des démarches longues et laborieuses. Sur simple coup de fil, une équipe de spécialistes répond à vos questions.

3 formules au choix

| | L1 | L2 | L3 |
|---|----|----|----|
| LES GARANTIES | | | |
| Responsabilité Civile | ✓ | ✓ | ✓ |
| Défense pénale et recours | ✓ | ✓ | ✓ |
| Événements majeurs (catastrophes naturelles, événements climatiques, attentats) | - | ✓ | ✓ |
| Bris de glaces | - | ✓ | ✓ |
| Vol | - | ✓ | ✓ |
| Incendie | - | ✓ | ✓ |
| Dommages tous accidents/vandalisme | - | - | ✓ |
| EXTENSIONS DE GARANTIES | | | |
| Rupture d'activité | - | - | ○ |
| Remboursement de crédit | - | ✓ | ✓ |
| Accessoires hors catalogue | - | ○ | ○ |
| Contenu privé et professionnel | - | ○ | ○ |
| Vol isolé des éléments extérieurs | - | ✓ | ✓ |
| Indemnisation en valeur d'achat : | | | |
| • 12 mois | - | - | ✓ |
| • 24 mois | - | - | ○ |
| • 36 mois | - | - | ○ |
| Valeur majorée | - | - | ○ |
| Protection du conducteur : | | | |
| • 300 000 € seuil 10 % | ✓ | ✓ | ✓ |
| • 600 000 € seuil 5 % | ○ | ○ | ○ |
| • 1 000 000 € | ○ | ○ | ○ |
| Remorques, caravanes... | ○ | ○ | ○ |
| SERVICES | | | |
| Assistance 0 km | ○ | ✓ | ✓ |
| Véhicule de remplacement | ○ | ○ | ○ |
| Panne mécanique toutes pièces/étendue | - | - | ○ |
| Protection juridique auto | ○ | ○ | ○ |

Légende

- ✓ inclus d'office
- en option

Des avantages tarifaires

- Un tarif vert pour les véhicules propres.
- Roulez moins, payez moins avec le tarif moins de 4 000 km ou moins de 8 000 km.



L'AUTO GENERALI
GENERALI



Label Excellence décerné par les Dossiers de l'Épargne - Photos : istock - La Fabrique

Dénomination sociale / Nom :

Adresse :

Tél : e-mail :

N° Orias* :

* Mention obligatoire pour les agents/courtiers.



Document non-contractuel à caractère publicitaire. Les garanties peuvent donner lieu à exclusions ou limitations. Pour connaître le détail et l'étendue des garanties, reportez-vous aux conditions générales et particulières du contrat. La souscription d'un contrat ou de certaines garanties demeure soumise à nos règles d'acceptation des risques.

Generali IARD

Société anonyme au capital de 94 630 300 euros - Entreprise régie par le Code des assurances - 552 062 663 RCS

Paris - Siège social : 2 rue Pillet-Will - 75009 Paris

Société appartenant au Groupe Generali immatriculé sur le registre italien des groupes d'assurances sous le numéro 026

L'Auto Generali | 2/2 - generali.fr

